

Nom : MOULAY

Prenom : Khadidja

Fonction : Enseignante chercheuse à l'université « Dr MOULAY Tahar », Saida, Algérie.

Comment Proposed As Part Of The Development Of A Study Project Linking Artificial Intelligence To Intellectual Property (Ip) Policy

The interrogation proposed in the document interests us insofar as it constitutes one of our major concerns; as a civil **servant** in the sector of higher education and scientific research, given that intellectual property constitutes the central point of the “University research”, around which all other fields should turn and converge, through treatment and academic debate on major questions (major problems), with the aim of deducing possible, in their turn; innovative ideas specific to the researcher (individually) or to a group of researchers joining a research laboratory within a university establishment and defining one of the fields defined by the sector of higher education and university research and which could contribute to the socio-economic, political and cultural development of any State.

In order to more effectively target the point we wish to comment on in the document, we believe that innovation, in turn, plays a very important role in the field of inventions that can not be valued; only through protection by what is called a « PATENT ».

Our choice to comment more precisely on this point can also be justified by our rather modest knowledge of this field and which we wish to develop through the treatment of the questions **raised** in the same document.

AlsoLikewise, this year, we had the opportunity to file a patent application application with WIPO.

During the filing process, we were confronted with the problems mentioned in the document, linking, on several levels, the (PI) to the (IA) that we would like to expose, in detail, in a later phase if we will have the opportunity **to do**.

This is why, we think that all the questions mentioned in the "Patent" point are necessary to deal with.

***But it is too early to deal with them in more depth, as the impact of (AI) on science and technology is occurring at a rapid pace and there is at this stage an insufficient understanding of this impact or political measures, if any, which may be appropriate in **the circumstances**.**

This same conclusion leads us to select the last part of question no 02, as being the most relevant of those mentioned in the point "PATENT", which we recall:

*** Should we introduce modifications to the patent examination guidelines for AI-assisted inventions *in order to adapt it to the continuous progression development imposed by AI?***

In order to better structure this same question, we have tried to complete it with the part proposed above (in italics).

We also believe that the other points or questions raised are nothing more than parts of a questioning used to deal with the following major problem:

• How could IP policy adapt to this continuous progression imposed by the field of AI?

This donations part of the document requires small methodological modifications, reorganizing the same questions used in the assembly of a more structured and better developed study project.

With regard to the different areas of (AI) that should be taken into account in intellectual property policy, we believe that an examination of the different mechanisms for examining patentability would be necessary, more particular, for the academic researcher, in order to facilitate the translation of the results of his field research. This will allow it to **evolve** and move forward, with the minimum of bureaucratic obstacles.

And this, to motivate the university researcher and encourage him to commit more rigorously, in order to participate effectively in the socio-economic, political and cultural development of his state.

With regard to the other open questions, we believe that the processing of information (in the form of textual and discursive data) by artificial intelligence should constitute an essential and primordial point in the field of intellectual property ; focusing much more on the rather particular attention that should be paid by (IP) to the design of free software, given the importance of their involvement in all sectors as facilitators not requiring the minimum possible expenditure.

Commentaire proposé dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'étude liant

l'intelligence artificielle a la politique de la propriété intellectuelle (PI)

Le questionnement proposée dans le document nous intéresse dans la mesure où il constitue une de nos préoccupations majeures ; étant que fonctionnaire dans le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, étant donnée que la propriété intellectuelle constitue le point central de la sphère « Recherche universitaire », autours duquel devrait tourner et converger tous les autres domaines, par le biais du traitement et du débat universitaires des grandes questions (Problèmes majeurs), dans le but de déduire des résultats pouvant être considérés ; à leurs tours ; idées innovantes propres au chercheur (à titre individuel) ou à un groupe de chercheurs adhérents à un laboratoire de recherche au sein d'un établissement universitaire et définissant un des domaines définis par le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche universitaire et qui pourrait contribuer au développement socio-économique , politique et culturel de n'importe quel Etat.

Afin de cibler plus pertinemment le point que souhaiterions commenter dans le document, pensons que l'innovation, à son tour, participe d'une manière très importante dans le domaine des inventions qui ne peuvent être valorisées ; que par le biais d'une protection assurée par ce qu'on appelle **brevet**.

Notre choix à commenter ce point plus précisément peut être justifié aussi par nos connaissances assez modeste de ce domaine et que nous souhaiterions

développer par le biais du traitement des questions soulevées dans le même document.

Aussi, et dans le même ordre d'idées, nous avons eu l'opportunité cette année de déposer une demande de brevet d'invention auprès de l'OMPI.

Lors des démarches du dépôt, nous avons été confrontées aux problèmes cités dans le document, liant, à plusieurs niveaux la (PI) à l'(IA) que nous souhaiterions exposer, en détail, dans une phase ultérieure si nous aurons l'occasion de le faire.

C'est pourquoi, nous pensons que tous les points (questions) évoqués dans le point « Brevet » sont nécessaires à traiter.

Mais il est trop tôt de les traiter d'une façon plus approfondie, car l'impact de l'(IA) sur la science et la technologie se déroule à un rythme rapide et il y a à ce stade une compréhension insuffisante de cet impact ou des mesures politiques, le cas échéant qui pourraient être appropriées dans les circonstances.

Cette même conclusion nous oriente à sélectionner la dernière partie de la question n 02, comme étant la plus pertinente d'entre celles évoquées dans le point « BREVET », que nous rappelons :

***Faut-il introduire des modifications dans les directives d'examen des brevets pour les inventions assistées par l'(IA) afin de l'adapter au développement progression continue imposées par l'IA ?**

Afin de mieux structurer cette même question, nous avons tenté de la compléter par la partie proposée ci-dessus (en italique).

Nous pensons aussi que les autres points ou questions soulevées ne sont autres que des parties d'un questionnaire servant au traitement du problème majeur suivant :

- Comment la politique de la PI pourrait elle s'adapter a cette progression continue imposées par le domaine de l'IA ?

Cette partie dons du document exige de petites modifications d'ordre méthodologique, en réarrangeant et réordonnant les mêmes questions servant au montage d'un projet d'étude plus structuré et mieux élaboré.

En ce qui concerne les différents domaines de l'(IA) qui doivent être pris en compte dans la politique de la propriété intellectuelle, nous pensons qu'une révision des différents mécanismes de l'examen de brevetabilité serait nécessaire, plus particulièrement, pour le chercheur universitaire, afin de lui faciliter la traduction des résultats de ses recherches sur le terrain. Ce qui lui permettra d'évoluer et d'avancer, avec le minimum d'obstacles bureaucratiques.

Et ce, pour motiver le chercheur universitaire et l'inciter a s'engager d'une façon plus rigoureuse, afin de participer avec efficacité a l'épanouissement socio-économique, politique et culturel des états (Tiers-monde).

Pour ce qui est des autres questions ouvertes , nous pensons que le traitement de l'information (sous formes de données textuelles et discursives) par le biais de l'intelligence artificielle devrait constituer un point essentiel et primordial en matière de la PI ; en se penchant beaucoup plus sur l'attention assez particulière que devrait accorder la (PI) a la conception des logiciels libres, vu l'importance de leur implication dans tous les secteurs comme facilitateurs exigeant pas le minimum de dépenses possible.